

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits de la liste A et B contenant de l'amiante à intégrer au Dossier Technique Amiante (DTA)

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, aux arrêtés du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation MPCA de la liste A et B et au contenu du rapport de repérage, l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du DTA, à la norme NF X 46-020 et ses annexes.

Adresse du bien

Adresse :	LE CHENE VERT
CP - Ville :	53500 ERNEE
Référence client :	_0007200001_
Rapport émis le :	31/08/2016
Désignation :	Habitation (Parties communes) - Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Sommaire

Rapport	Annexes
A - Désignation de l'immeuble	Plan de repérage technique 22 pages
B - Propriétaire / Donneur d'ordre	Reportage photographique 7 page(s)
C - Opérateur de repérage	Etat de conservation des matériaux de la liste A Sans objet
D - Personne autorisant l'émission du rapport	Etat de conservation des matériaux de la liste B 9 page(s)
E - Listes des locaux visités	Fiche d'identification et de cotation des prélèvements 1 page
F - Conclusion(s) du rapport de mission	Rapport(s) d'analyse(s) du laboratoire 18 page(s)
G - Commentaires et réserves	Documents 1 page
H - Locaux ou parties de locaux non visités	
I - Rapports précédemment réalisés	
J - Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention	
K - Périmètre de repérage	
L - Conditions de réalisation du repérage	
M - Grille de résultat du repérage	
N - Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire	
N1 - Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes	
O - Recommandations générales de sécurité	
P - Informations complémentaires	

Présence d'amiante

Oui

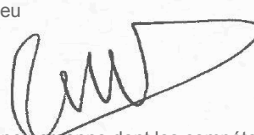
Présence de pièce(s) non visitée(s)

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans sa totalité



Renseignements administratifs

A	Désignation de l'immeuble	B	Propriétaire / Donneur d'ordre
Adresse du bien : Batiment : Etage : Références client : N° de lot : Descriptif sommaire :	LE CHENE VERT 53500 ERNEE Non communiqué Non communiqué _0007200001_ Non communiqué - Non communiqué Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages Date de construction ou permis de construire : Fonction du bâtiment : Habitation (Parties communes)	Propriétaire : O.P.H. MAYENNE HABITAT Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9 Date commande : 23/08/2016 Date repérage : 23/08/2016 Représentant du donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT Rapport émis le : 31/08/2016	Donneur d'ordre : O.P.H. MAYENNE HABITAT Adresse : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9 Ref donneur d'ordre : CVMAY01
C	Opérateur de repérage	D	Personne autorisant l'émission du rapport
AC Environnement Siret : 441355914 Nom prénom : PALLUEL Matthieu	 Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia Bat G rue de la Terre Victoria 35760 ST GREGOIRE Certification n° : CPDI 3879 V2 Délivré le 28/04/2016	Nom prénom : MORA Denis Fonction : Responsable technique	 Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)
E	Liste des locaux visités		
Plan	Volume	Plan	Volume
Sous sol Sous sol Sous sol Sous sol Etages Etages Toiture Façade avant Façade arrière	Vol 1 (PC sous sol 1) Vol 3 (PC sous sol 2) Vol 5 (PC sous sol 3) Vol 7 (PC sous sol 4) Vol 9 (PC RDC) Vol 11 (PC R+2) Vol 13 (Toiture) Vol 15 (Façade avant) Vol 17 (Façade arrière)	Sous sol Sous sol Sous sol Sous sol Etages Combles Masse Pignon gauche Pignon droit	Vol 2 (Local vide-ordure 1) Vol 4 (Accès sous-sol) Vol 6 (Local vide-ordure 2) Vol 8 (Chaudière) Vol 10 (PC R+1) Vol 12 (Comble) Vol 14 (Masse) Vol 16 (Pignon gauche) Vol 18 (Pignon droit)



Conclusions

F Conclusion(s) du rapport de mission

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des sondages et/ou prélèvements doivent être effectués

Localisation	Matériau	Justification d'impossibilité technique
Vol 8 (Chaufferie)		Prélèvements impossible sans sondage destructif
Vol 9 (PC RDC)		Aucun prélèvement réalisé à la demande du client

- Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Localisation	Matériau	Critère de décision	
		après analyse	sur décision de l'opérateur
Vol 4 (Accès sous-sol)	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 9 (PC RDC)	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 9 (PC RDC)	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 10 (PC R+1)	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 11 (PC R+2)	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Positif sur analyse	
Vol 6 (Local vide-ordure 2)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 2 (Local vide-ordure 1)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 8 (Chaufferie)	bac a sable		Positif sur document
Vol 12 (Comble)	Matériau compact gris avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 13 (Toiture)	Matériau compact gris avec fibres visibles	Positif sur analyse	
Vol 12 (Comble)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 12 (Comble)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 12 (Comble)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel
Vol 12 (Comble)	Conduit en fibres-ciment		Positif sur jugement personnel

G Commentaire(s) et réserve(s)

Commentaire n°1

Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles. Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction. Réserves sur : Les matériaux présents entre les doublages et la maçonnerie, invisibles sans dépose du doublage. Les sorties de conduits sur les façades extérieures avec caches intérieurs empêchant leur repérage si des sondages destructifs ne sont pas effectués. Les matériaux présents dans les pléniums, invisibles sans dépose du faux plafond. Les matériaux présents dans les coffrages verticaux et horizontaux. Les éléments ponctuels de toiture où une nacelle est nécessaire pour être exhaustif. Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...) Dans le cadre du diagnostic amiante type « avant démolition » dans les parties communes du bâtiment, certains matériaux susceptibles de contenir de l'amiante n'ont pas fait l'objet de prélèvements spécifiques à la demande du client : - Les diverses peintures présentes dans les parties communes (Peinture sur les portes, fenêtres, garde-corps, murs, plafond...)

H Locaux ou parties de locaux non visités

Liste des locaux ou parties de locaux, composants ou parties de composants qui n'ont pu être visités et pour lesquels des investigations complémentaires sont nécessaires afin de statuer sur la présence ou l'absence d'amiante conformément aux articles R1334-15 à R1334-18 du Code de la Santé Publique:

Localisation	Justification(s)	Investigations supplémentaires
Néant	Néant	Néant

Condition de repérage

I Rapports précédemment réalisés

Date	Références	Principales conclusions
cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative	cf fiche récapitulative

J Objet, méthodologie et cadre juridique de l'intervention

Objet de la mission : Mise à niveau réglementaire des DTA existants, établissement du rapport de repérage des matériaux et produits de la liste A et B de n°annexe 13-9 du code de la santé publique.

Obligation réglementaire de la constitution du DTA : le présent rapport devra être joint aux autres pièces réglementaires constitutives du Dossier Technique Amiante du bien désigné en page de garde.

Méthodologie : rechercher, identifier, localiser et évaluer l'état de conservation des produits de la liste A et B. Pour les matériaux de la liste B, leur risque de dégradation lié à l'environnement est également évalué.

Cadre juridique :

- des articles R.1334-16, R.1334-20, R.1334-21, R.1334-23, R.1334-27 du Code de la Santé Publique
- du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 relatif à la protection de la population contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 12 décembre 2012 relatif aux critères d'évaluation de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste B contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage
- de l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif aux recommandations générales de sécurité et au contenu de la fiche récapitulative du « dossier technique amiante »

Limite de la mission:

En aucun cas, les résultats de la présente mission ne peuvent être utilisés comme seul repérage préalable à la réalisation de travaux, à la démolition.

K Périmètre de repérage

Notre périmètre d'intervention englobe l'ensemble des locaux ou parties de l'immeuble concerné par la mission de repérage et figurant sur le schéma de repérage joint en annexe à l'exclusion des locaux ou parties d'immeuble n'ayant pu être visités (cf. paragraphe H).

La liste des locaux ou parties de locaux visités sont listés dans le tableau des résultats détaillés (cf. paragraphe E: Liste des locaux visités)

L Condition de réalisation du repérage

Programme de repérage

Le programme de repérage de la présente mission, mentionné à l'article R.1334-20 est défini dans l'annexe 13-9 du code de la santé public, modifié par le décret 2011-629 à savoir:

Liste A mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT A SONDER OU A VERIFIER

Flocages
Calorifugeages
Faux plafonds

Liste B mentionnée à l'article R 1334-20

COMPOSANT DE LA CONSTRUCTION	PARTIE DU COMPOSANT A VERIFIER OU A SONDER
	1. Parois verticales intérieures
Murs et cloisons "en dur" et poteaux (périphériques et intérieurs).	Enduits projetés, revêtements durs (plaques menuiserie, amiante-ciment) et entourages de poteaux (carton, amiante-ciment, matériau sandwich, carton + plâtre), coffrage perdu.
Cloisons (légères et préfabriquées), gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux de cloisons.
	2. Planchers et plafonds
Plafonds, poutres et charpentes, gaines et coffres.	Enduits projetés, panneaux collés ou vissés.
Planchers	Dalles de sol.
	3. Conduits, canalisations et équipements intérieurs
Conduits de fluides (air, eau et autres fluides...).	Conduits, enveloppe de calorifuges.
Clapets / volets coupe feu	Clapets, volets, rebouchage.
Portes coupe feu	Joints (tresses, bandes).
Vides ordures	Conduits.
	4. Eléments extérieurs
Toitures.	Plaques, ardoises, accessoires de couverture (composite, fibres-ciment), bardeaux bitumineux.
Bardages et façades légères.	Plaques, ardoise, panneaux (composites, fibre-ciment).
Conduits en toiture et façade.	Conduits en amiante-ciment : eaux pluviales, eaux usées, conduits de fumée.

M Grille de résultats du repérage

					Descriptif de l'action menée			Laboratoire			Conclusion	Etat de conserva- tion
Localisation	Categorie	Composant	Partie de composant	Liste	Réf action	Description	Précision	Ref pré.	Descriptif	Résultat		
Combles												
Vol 12 (Comble)	Toiture et étanchéité	Ardoises	Ardoises composites	B	P30	Réalisation d'un prélèvement		P30	Matériau compact gris avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 12 (Comble)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P31	Réalisation d'un prélèvement	cheminée	P31	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (Comble)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P31	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P31	cheminée	P31	Enduit compact gris hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 12 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S62						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 12 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S63						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 12 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit fluide non identifié	Conduit en fibres-ciment	B	S64						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 12 (Comble)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordure	Conduit en fibres-ciment	B	S65						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Etages												
Vol 9 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S15 (P7)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	aspect projeté	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Positif	Présence sur analyse	EP



Etages												
Vol 10 (PC R+1)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S16 (P7)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	aspect projeté	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 11 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S17 (P7)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P7	aspect projeté	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 9 (PC RDC) - Vol 10 (PC R+1) - Vol 11 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	S18 - S19 - S20	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P8	sous-face palier	P8	Enduit gris en vrac + peintures multiples en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P21	Réalisation d'un prélèvement	aspect projeté sur cloison briques	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC R+1) - Vol 9 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	S48 - S49	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P21	aspect projeté sur cloison briques	P21	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P25	Réalisation d'un prélèvement	porteur gaine technique	P25	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 10 (PC R+1) - Vol 11 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S56 - S57	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P25	porteur gaine technique	P25	Enduit gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (PC RDC)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P26	Réalisation d'un prélèvement	scellement briques	P26	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 9 (PC RDC) - Vol 10 (PC R+1) - Vol 11 (PC R+2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P26 - S58 - S59	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P26	scellement briques	P26	Enduit plâtreux blanc en vrac	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 11 (PC R+2)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P27	Réalisation d'un prélèvement	plafond dernier étage	P27	Enduit gris en vrac + matériau blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Etages												
Vol 9 (PC RDC)	Equipements divers et accessoires	Radiateurs		I3 - 1	i3						Aucun prélèvement réalisé à la demande du client	
Néant												
Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
Sous sol												
Vol 4 (Accès sous-sol)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P1	Réalisation d'un prélèvement	noir	P1	Matériau fibreux jaune + couche bitumineuse noire avec couche en toile non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 7 (PC sous sol 4) - Vol 1 (PC sous sol 1)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S1 - S2	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1	noir	P1	Matériau fibreux jaune + couche bitumineuse noire avec couche en toile non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Accès sous-sol)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P2	Réalisation d'un prélèvement	sous face escalier	P2	Enduit gris en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Accès sous-sol)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P3	Réalisation d'un prélèvement	porteur sous sol	P3	Enduit compact gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 1 (PC sous sol 1) - Vol 3 (PC sous sol 2) - Vol 5 (PC sous sol 3)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S3 - P3 - S10 - S11	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P3	porteur sous sol	P3	Enduit compact gris en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Accès sous-sol)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P5	Réalisation d'un prélèvement	peinture plinthe	P5	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Accès sous-sol)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtre	B	P7	Réalisation d'un prélèvement	aspect projeté	P7	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	Positif	Présence sur analyse	EP
Vol 4 (Accès sous-sol)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P8	Réalisation d'un prélèvement	sous-face palier	P8	Enduit gris en vrac + peintures multiples en vrac non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	



Sous sol												
Vol 7 (PC sous sol 4)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P9	Réalisation d'un prélèvement	tissus blanc	P9	Matériau fibreux beige avec couche cartonnée + toile fibreuse blanche	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Local vide-ordure 2) - Vol 3 (PC sous sol 2) - Vol 2 (Local vide-ordure 1) - Vol 1 (PC sous sol 1) - Vol 5 (PC sous sol 3)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	S21 - S22 - S23 - S24 - S38	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P9	tissus blanc	P9	Matériau fibreux beige avec couche cartonnée + toile fibreuse blanche	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Local vide-ordure 2)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P15	Réalisation d'un prélèvement	local vide ordures	P15	Enduit gris en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 2 (Local vide-ordure 1) - Vol 8 (Chaufferie)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	S39 - S43	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P15	local vide ordures	P15	Enduit gris en vrac non séparable + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 6 (Local vide-ordure 2)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordures	Conduit en fibres-ciment	B	S40						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 2 (Local vide-ordure 1)	Conduits, canalisations et équipements	Vide ordures	Conduit en fibres-ciment	B	S41						Présence sur jugement personnel de l'opérateur de repérage	EP
Vol 8 (Chaufferie)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P17	Réalisation d'un prélèvement	mousse noire	P17	Matériau noir en mousse	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Chaufferie)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P17	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P17	mousse noire	P17	Matériau noir en mousse	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Chaufferie)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P18	Réalisation d'un prélèvement	plastique gris	P18	Matériau fibreux jaune + couche souple grise	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Chaufferie)	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Calorifugeage	A	P18	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P18	plastique gris	P18	Matériau fibreux jaune + couche souple grise	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 8 (Chaufferie)	Equipements divers et accessoires	Chaudières		I2 - 1	i2						Prélèvements impossibles sans sondage destructif	



Amiante
DTA

Sous sol												
Vol 8 (Chaudière)	Installations industrielles	Equipements et éléments spécifiques	bac a sable	B	S44	bac en fibro-ciment					Présence sur document	EP
Vol 8 (Chaudière)	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit ciment	B	P19	Réalisation d'un prélèvement	chaudière	P19	Enduit gris en vrac + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Vol 4 (Accès sous-sol)	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit ciment	B	P28	Réalisation d'un prélèvement	aspect projeté, ciment	P28	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	Négatif	Négatif sur analyse	
Toiture												
Vol 13 (Toiture)	Toiture et étanchéité	Ardoises	Ardoises composites	B	S61 (P30)	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P30		P30	Matériau compact gris avec fibres visibles	Positif	Présence sur analyse	EP



N Obligation(s) réglementaire(s) du propriétaire

Produits de la liste A (flocage-calorifugeage-faux plafond) :

Score 1 : L'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits de la liste A contenant de l'amiante est effectuée dans un délai maximal de trois ans à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation ou à l'occasion de toute modification substantielle de l'ouvrage ou de son usage. La personne ayant réalisé cette évaluation en remet les résultats au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 2 : La mesure d'empoussièrement dans l'air est effectuée dans les conditions définies à l'article R. 1334-25, dans un délai de trois mois à compter de la date de remise au propriétaire du rapport de repérage ou des résultats de la dernière évaluation de l'état de conservation. L'organisme qui réalise les prélèvements d'air remet les résultats des mesures d'empoussièrement au propriétaire contre accusé de réception ;

Score 3 : Les travaux de retrait ou de confinement sont achevés dans un délai de trente-six mois à compter de la date à laquelle sont remis au propriétaire le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation. Pendant la période précédant les travaux, des mesures conservatoires appropriées sont mises en œuvre afin de réduire l'exposition des occupants et de la maintenir au niveau le plus bas possible, et, dans tous les cas, à un niveau d'empoussièrement inférieur à cinq fibres par litre. Les mesures conservatoires ne doivent conduire à aucune sollicitation des matériaux et produits concernés par les travaux. Le propriétaire informe le préfet du département du lieu d'implantation de l'immeuble concerné, dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle sont remis le rapport de repérage ou les résultats des mesures d'empoussièrement ou de la dernière évaluation de l'état de conservation, des mesures conservatoires mises en œuvre, et, dans un délai de douze mois, des travaux à réaliser et de l'échéancier proposé.

N-1 Recommandations de gestion adaptées aux besoins de protection des personnes

Produits de la liste B :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- a) Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- b) Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Score AC1 : Cette action corrective consiste à :

- a) Rechercher les causes de la dégradation et définir les mesures correctives appropriées pour les supprimer ;
- b) Procéder à la mise en œuvre de ces mesures correctives afin d'éviter toute nouvelle dégradation et, dans l'attente, prendre les mesures de protection appropriées afin de limiter le risque de dispersion des fibres d'amiante ;
- c) Veiller à ce que les modifications apportées ne soient pas de nature à aggraver l'état des autres matériaux et produits contenant de l'amiante restant accessibles dans la même zone ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles ainsi que, le cas échéant, leur protection demeurent en bon état de conservation.

Score AC2 : Cette action corrective consiste à :

- a) Prendre, tant que les mesures mentionnées au c n'ont pas été mises en place, les mesures conservatoires appropriées pour limiter le risque de dégradation et la dispersion des fibres d'amiante. Cela peut consister à adapter, voire condamner l'usage des locaux concernés afin d'éviter toute exposition et toute dégradation du matériau ou produit contenant de l'amiante. Durant les mesures conservatoires, et afin de vérifier que celles-ci sont adaptées, une mesure d'empoussièrement est réalisée, conformément aux dispositions du code de la santé publique ;
- b) Procéder à une analyse de risque complémentaire, afin de définir les mesures de protection ou de retrait les plus adaptées, prenant en compte l'intégralité des matériaux et produits contenant de l'amiante dans la zone concernée ;
- c) Mettre en œuvre les mesures de protection ou de retrait définies par l'analyse de risque ;
- d) Contrôler périodiquement que les autres matériaux et produits restant accessibles, ainsi que leur protection, demeurent en bon état de conservation.

O Recommandations générales de sécurité

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à la présence d'amiante dans un bâtiment. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre des mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans le bâtiment.

Ces mesures sont inscrites dans le dossier technique amiante et dans sa fiche récapitulative que le propriétaire constitue et tient à jour en application des dispositions de l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique.

La mise à jour régulière et la communication du dossier technique amiante ont vocation à assurer l'information des occupants et des différents intervenants dans le bâtiment sur la présence des matériaux et produits contenant de l'amiante, afin de permettre la mise en œuvre des mesures visant à prévenir les expositions.

Les recommandations générales de sécurité définies ci-après rappellent les règles de base destinées à prévenir les expositions. Le propriétaire (ou à défaut, l'exploitant) de l'immeuble concerné adapte ces recommandations aux particularités de chaque bâtiment et de ses conditions d'occupation, ainsi qu'aux situations particulières rencontrées.

Ces recommandations générales de sécurité ne se substituent en aucun cas aux obligations réglementaires existantes en matière de prévention des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, inscrites dans le code du travail.

1. Informations Générales

a) Dangerosité de l'amiante

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. Elles sont à l'origine de cancers qui peuvent atteindre soit la plèvre qui entoure les poumons (mésothéliomes), soit les bronches et/ou les poumons (cancers broncho-pulmonaires). Ces lésions surviennent longtemps (souvent entre 20 à 40 ans) après le début de l'exposition à l'amiante. Le centre international de recherche sur le cancer (CIIRC) a également établi récemment un lien entre une exposition à l'amiante et cancers du larynx et des ovaires. D'autres pathologies, non cancéreuses, peuvent également survenir en lien avec l'exposition à l'amiante. Il s'agit exceptionnellement d'épanchements pleuraux (liquide dans la plèvre) qui peuvent être récidivants, ou de plaques pleurales (qui épaississent la plèvre). Le risque de cancer du poumon peut être majoré par l'exposition à d'autres agents cancérigènes, comme la fumée du tabac.

b) Présence d'amiante dans des matériaux et produits en bon état de conservation

L'amiante a été intégré dans la composition de nombreux matériaux utilisés notamment pour la construction. En raison de son caractère cancérigène, ses usages ont été restreints progressivement à partir de 1977, pour aboutir à une interdiction totale en 1997.

En fonction de leur caractéristiques, les matériaux et produits contenant de l'amiante peuvent libérer des fibres d'amiante, en cas d'usure ou lors d'interventions mettant en cause l'intégrité du matériau ou produit (par exemple perçage, ponçage, découpe, friction...). Ces situations peuvent alors conduire à des expositions importantes si des mesures de protection renforcées ne sont pas prises.

Pour rappel, les matériaux et produits répertoriés aux listes A et B de l'annexe 13-9 du code de la santé publique font l'objet d'une évaluation de l'état de conservation dont les modalités sont définies par arrêté. Il convient de suivre les recommandations émises par les professionnels pour la gestion des matériaux et produits contenant de l'amiante et de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation de ceux-ci.

2. Intervention de professionnels soumis aux dispositions du code du travail

Il est recommandé aux particuliers d'éviter dans la mesure du possible toute intervention directe sur des matériaux et produits

Les entreprises réalisant des travaux de retrait ou de confinement des matériaux et produits contenant de l'amiante doivent être certifiées.

Tous les travailleurs susceptibles d'intervenir sur les matériaux amiantés (comme les opérateurs de repérage, électriciens, couvreurs, services techniques, etc...) doivent avoir suivi une formation en adéquation avec le niveau de responsabilité du travailleur. Le code du travail exige pour les activités et interventions sur matériaux contenant de l'amiante que les travailleurs affectés soient notamment formés au préalable à la prévention des risques liés à l'amiante (article R.4412-100 du code du travail), bénéficie d'un suivi médical (article R.4412-44 du code du travail). Il convient par ailleurs que l'employeur établisse avant toute intervention un mode opératoire (article R.4412-140 du code du travail), qui doit être transmis à l'inspecteur du travail, les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM) et le cas échéant, l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

Des documents d'information et des conseils pratiques de prévention adaptés peuvent vous être fournis par les directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE), les services de prévention des caisses régionales d'assurance maladie (CRAM), l'institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) et l'organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics (OPPBTP).

3. Recommandations générales de sécurité

Il convient d'éviter au maximum l'émission de poussières lors d'interventions ponctuelles non répétées, comme par exemple :
- accrochage d'un tableau ;
- remplacement de joints sur des matériaux contenant de l'amiante ;
- travaux réalisés à proximité d'un matériau contenant de l'amiante en bon état, comme par exemple des interventions légères dans des boîtiers électriques, sur des gaines ou des circuits situés sous un flocage sans action directe sur celui-ci, de remplacement d'une vanne sur une canalisation calorifugée à l'amiante ;

L'émission de poussières peut être limitée par humidification locale des matériaux contenant de l'amiante (en tenant compte du risque électrique) et/ou en utilisant de préférence des outils manuels ou des outils à vitesse lente.

Le port d'équipements adaptés de protection respiratoire est recommandé. Le port d'une combinaison jetable permet d'éviter la propagation de fibres d'amiante en dehors de la zone de travail. Les combinaisons doivent être jetées après chaque utilisation.

De plus, il convient de disposer d'un sac à déchets à proximité immédiate de la zone de travail et d'une éponge ou d'un chiffon humide de nettoyage.

Des informations sur le choix des équipements de protection sont disponibles sur le site internet amiante de l'INRS à l'adresse suivante : www.amiante.inrs.fr

4. Gestion des déchets contenant de l'amiante

Les déchets de toute nature contenant de l'amiante sont des déchets dangereux. A ce titre, un certain nombre de dispositions réglementaires, dont les principales sont rappelées ci-après, encadrent leur élimination.

Lors de travaux conduisant à un désamiantage de tout ou partie de l'immeuble, la personne pour laquelle les travaux sont réalisés, c'est-à-dire les maîtres d'ouvrage, en règle générale les propriétaires, ont la responsabilité de la bonne gestion des déchets produits, conformément aux dispositions de l'article L. 541-2 du code de l'environnement. Ce sont les producteurs des déchets au sens du code de l'environnement.

Les déchets liés au fonctionnement d'un chantier (équipements de protection, matériel, filtres, bâches, etc.) sont de la responsabilité de l'entreprise qui réalise les travaux.

a) Conditionnement des déchets

Les déchets de toute nature susceptibles de libérer des fibres d'amiante doivent être conditionnés en sacs étanches et étiquetés avant leur sortie de la zone de confinement.

Seuls les déchets où l'amiante est fortement lié (les dalles de sol ou amiante lié à des matériaux inertes par exemple) peuvent être entreposés temporairement sur le chantier, sur une aire d'entreposage couverte permettant de prévenir les risques de rupture d'intégrité de leur conditionnement. L'accès à l'aire d'entreposage est interdit aux personnes autres que le personnel de l'entreprise de travaux.

Les autres déchets contenant de l'amiante sont évacués vers les installations de traitement des déchets dès leur sortie de la zone de confinement. Ces déchets sont conditionnés en doubles sacs étanches scellés.

b) Apport en déchèterie

Environ 10 % des déchèteries acceptent les déchets d'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité provenant de ménages, voire d'artisans. Tout autre déchet contenant de l'amiante est interdit en déchèterie.

A partir du 1er janvier 2013, les exploitants de déchèterie ont l'obligation de fournir aux usagers les emballages et l'étiquetage appropriés aux déchets d'amiante.

c) Filières d'élimination des déchets

Les matériaux contenant de l'amiante ainsi que les équipements de protection (combinaison, masque, gants...) et les déchets issus du nettoyage (chiffon...) sont des déchets dangereux. En fonction de leur nature, plusieurs filières d'élimination peuvent être envisagées. Les déchets contenant de l'amiante lié à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité peuvent être éliminés dans des installations de stockage de déchets non dangereux si ces installations disposent d'un casier de stockage dédié à ce type de déchets. Tout autre déchet amiante doit être éliminé dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés. En particulier, les déchets liés au fonctionnement du chantier, lorsqu'ils sont susceptibles d'être contaminés par de l'amiante, doivent être éliminés dans une installation de stockage pour déchets dangereux ou être vitrifiés.

d) Information sur les déchèteries et les installations d'élimination des déchets d'amiante

Les informations relatives aux déchèteries acceptant des déchets d'amiante liés et aux installations d'élimination des déchets d'amiante peuvent être obtenues auprès :
- de la préfecture ou de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie en Ile-de-France) ou de la direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;
- du conseil général (ou conseil régional en Ile-de-France) au regard de ses compétences de planification sur les déchets dangereux ;
- de la mairie ;
- ou sur la base de données « déchets » gérée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, directement accessible sur internet à l'adresse suivante : www.sinoe.org.

e) Traçabilité

Le producteur des déchets remplit un bordereau de suivi des déchets d'amiante (BSDA, CERFA n° 11861). Le formulaire CERFA est téléchargeable sur le site du ministère chargé de l'environnement. Le propriétaire recevra l'original du bordereau rempli par les autres intervenants (entreprise de travaux, transporteur, exploitant de l'installation de stockage ou du site de vitrification). Dans tous les cas, le producteur des déchets devra avoir préalablement obtenu un certificat d'acceptation préalable lui garantissant l'effectivité d'une filière d'élimination des déchets. Par exception, le bordereau de suivi des déchets d'amiante n'est pas imposé aux particuliers voire aux artisans qui se rendent dans une déchèterie pour y déposer des déchets d'amiante liés à des matériaux inertes ayant conservé leur intégrité. Ils ne doivent pas remplir un bordereau de suivi de déchets d'amiante, ce dernier étant élaboré par la déchèterie.



P Informations complémentaires

Les maladies liées à l'amiante sont provoquées par l'inhalation des fibres. Toutes les variétés d'amiante sont classées comme substances cancérigènes avérées pour l'homme. L'inhalation de fibres d'amiante est à l'origine de cancers (mésothéliomes, cancers broncho-pulmonaires), et d'autres pathologies non cancéreuses (épanchements pleuraux, plaques pleurales).

L'identification des matériaux et produits contenant de l'amiante est un préalable à l'évaluation et à la prévention des risques liés à l'amiante. Elle doit être complétée par la définition et la mise en œuvre de mesures de gestion adaptées et proportionnées pour limiter l'exposition des occupants présents temporairement ou de façon permanente dans l'immeuble. L'information des occupants présents temporairement ou de façon permanente est un préalable essentiel à la prévention du risque d'exposition à l'amiante.

Il convient donc de veiller au maintien du bon état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante afin de remédier au plus tôt aux situations d'usure anormale ou de dégradation.

Il conviendra de limiter autant que possible les interventions sur les matériaux et produits contenant de l'amiante qui ont été repérés et de faire appel aux professionnels qualifiés notamment dans le cas de retrait ou de confinement de ce type de matériau ou produit.

Enfin, les déchets contenant de l'amiante doivent être éliminés dans des conditions strictes, renseignez-vous auprès de votre mairie ou votre préfecture. Pour connaître les centres d'élimination près de chez vous consultez la base de données «déchets» gérée par l'ADEME directement accessible sur le site Internet www.sinoe.org.

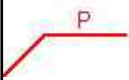
ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Sous sol	Sous sol - Plan de repérage - Actions menées
	Sous sol	Sous sol - Plan des prélèvements
	Sous sol	Sous sol - MPCA Toutes catégories confondues
	Sous sol	Sous sol - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	Sous sol	Sous sol - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Sous sol	Sous sol - MPCA Installations industrielles
	Etages	Etages - Plan de repérage - Actions menées
	Etages	Etages - Plan des prélèvements
	Etages	Etages - MPCA Toutes catégories confondues
	Etages	Etages - MPCA Parois verticales intérieures et enduits
	Combles	Combles - Plan de repérage - Actions menées
	Combles	Combles - MPCA Toutes catégories confondues
	Combles	Combles - MPCA Toiture et étanchéité
	Combles	Combles - MPCA Conduits, canalisations et équipements
	Toiture	Toiture - Plan de repérage - Actions menées
	Toiture	Toiture - MPCA Toiture et étanchéité
	Masse	Masse - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant	Façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon gauche	Pignon gauche - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière	Façade arrière - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon droit	Pignon droit - Plan de repérage - Actions menées

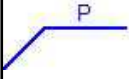
SOUS SOL - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000374

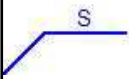
Légende



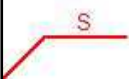
Localisation dun
prélèvement positif



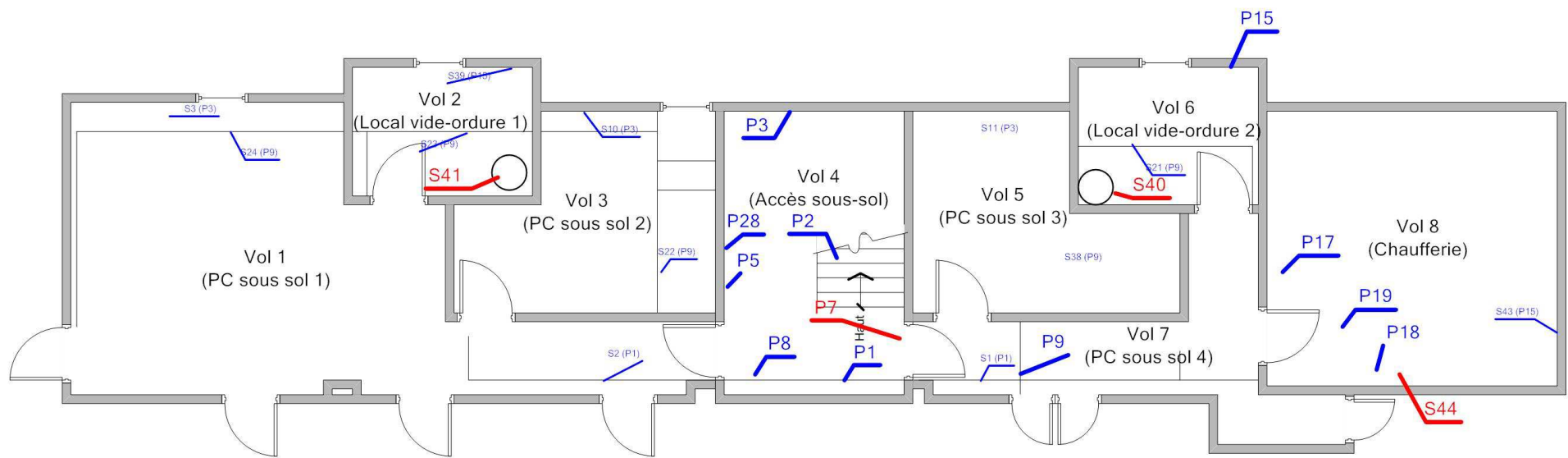
Localisation dun
prélèvement



Localisation dun
sondage négatif



Localisation dun
sondage positif

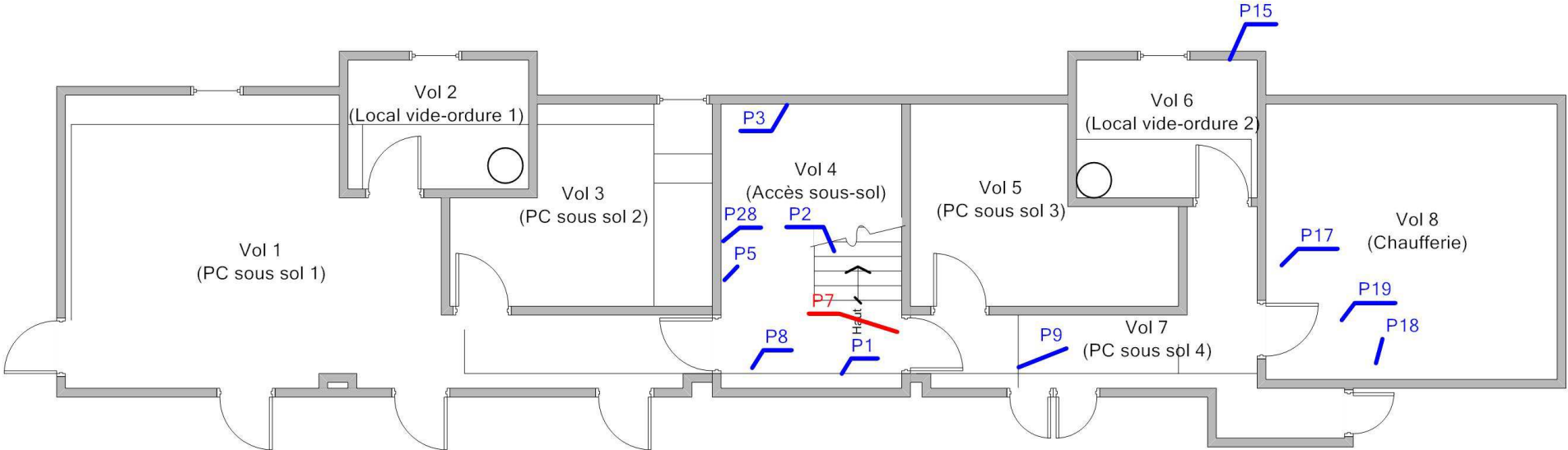


Adresse du bien
LE CHENE VERT
53500 ERNEE

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention
23/08/2016

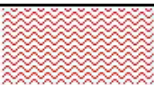
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

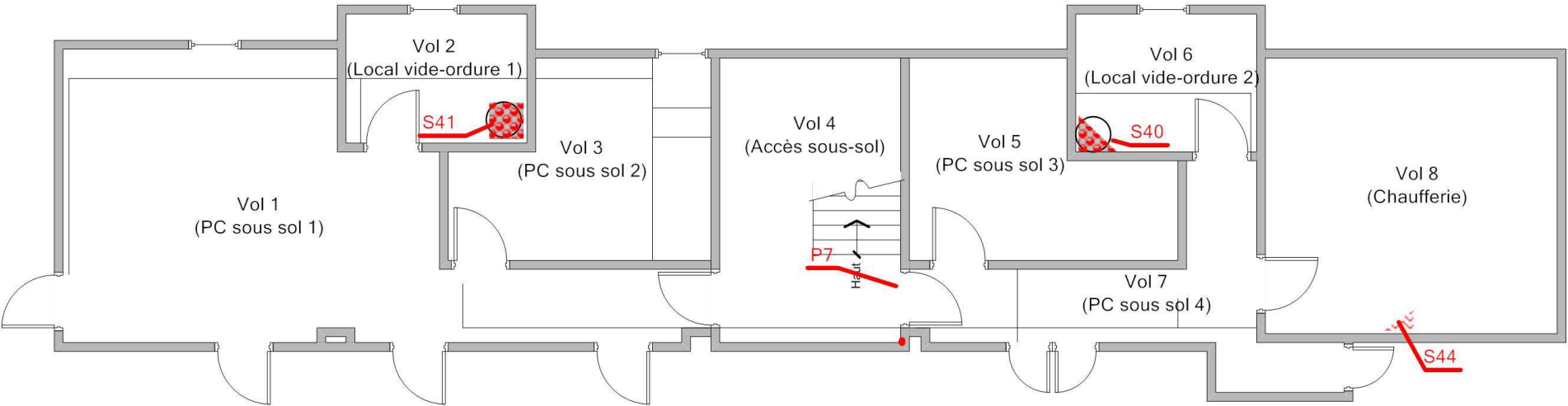
SOUS SOL - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS				Référence: 002LQ000374
				Légende
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LE CHENE VERT 53500 ERNEE	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	23/08/2016	PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

Référence:
002LQ000374

Légende

	S40: Conduit en fibres-ciment
	S41: Conduit en fibres-ciment
	S44: bac a sable
	P7 : Enduit plâtre



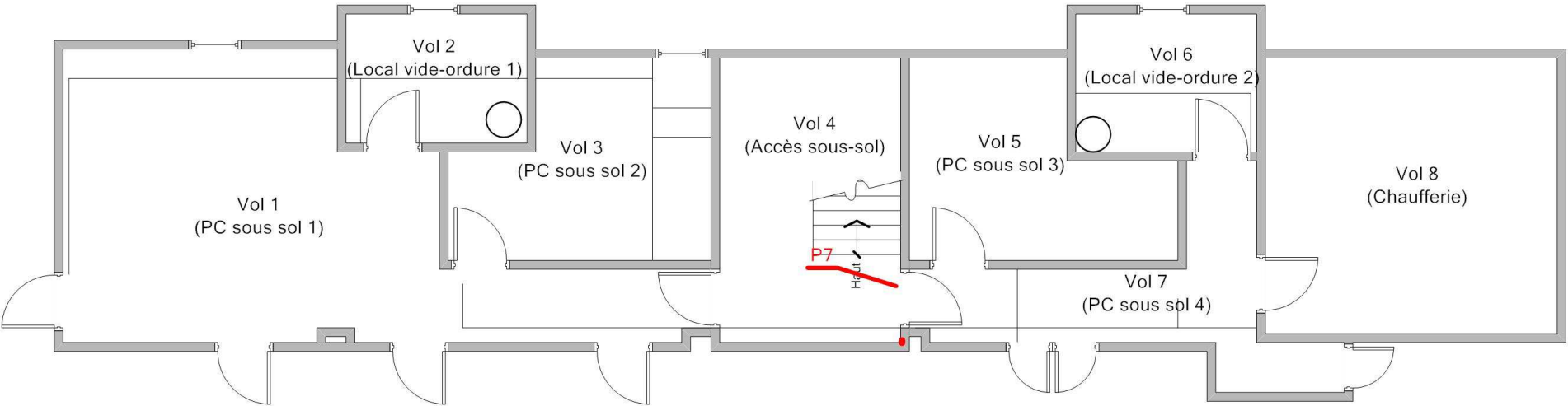
Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LE CHENE VERT 53500 ERNEE	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	23/08/2016	PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - MPCA PAROIS VERTICALES INTÉRIEURES ET ENDUITS

Référence:
002LQ000374

Légende

P7 : Enduit plâtre



Adresse du bien
LE CHENE VERT
53500 ERNEE

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention
23/08/2016

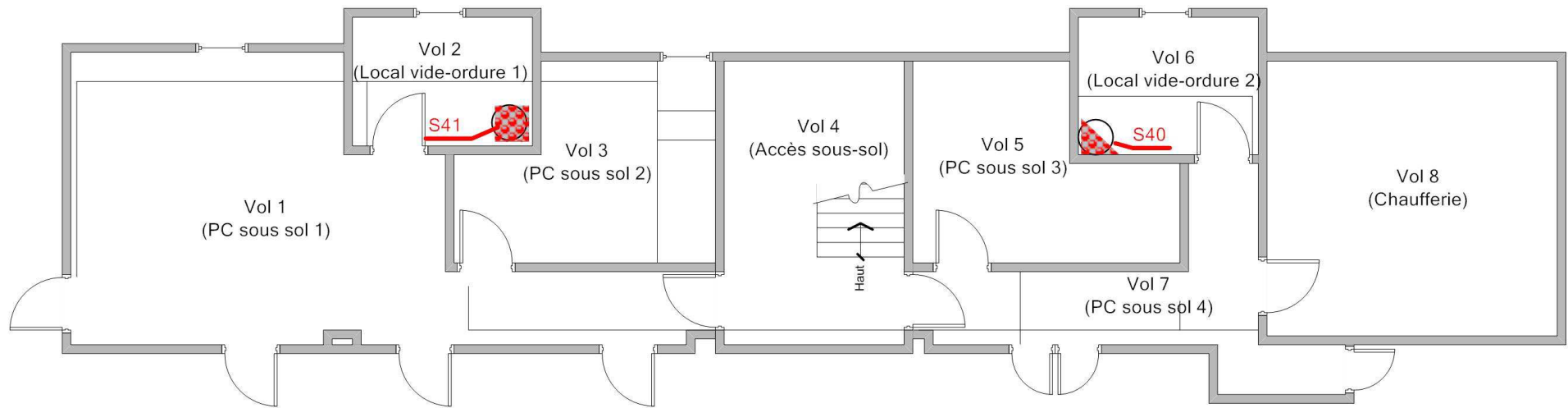
Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

Référence:
002LQ000374

Légende

	S40: Conduit en fibres-ciment
	S41: Conduit en fibres-ciment

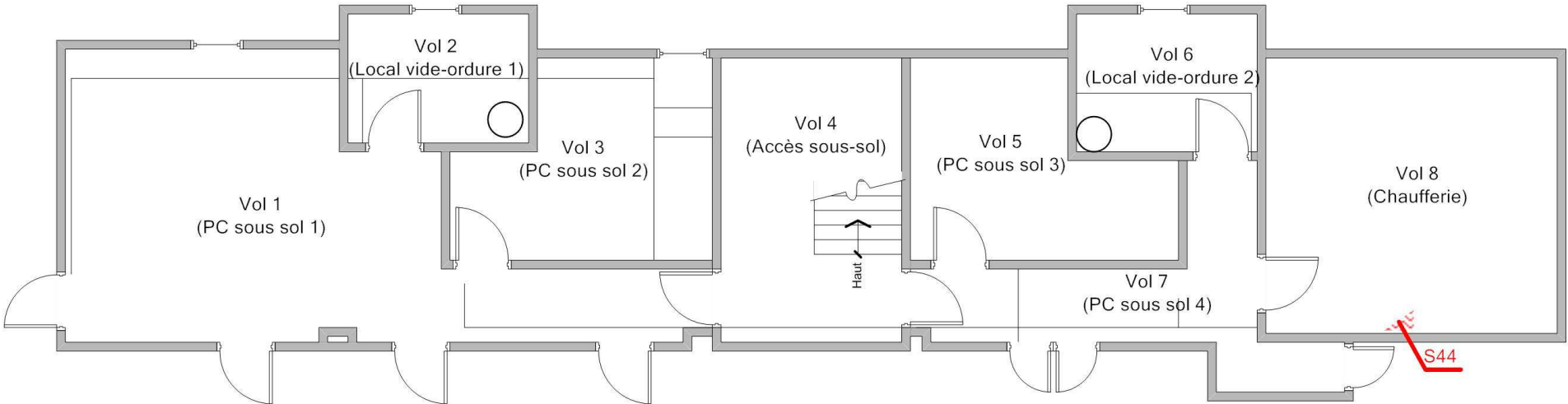
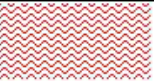


Adresse du bien
LE CHENE VERT
53500 ERNEE

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention
23/08/2016

Technicien intervenant
PALLUEL Matthieu

SOUS SOL - MPCA INSTALLATIONS INDUSTRIELLES				Référence: 002LQ000374
				Légende
				 S44: bac a sable
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LE CHENE VERT 53500 ERNEE	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	23/08/2016	PALLUEL Matthieu

ETAGES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES

Référence:
002LQ000374

Légende

P

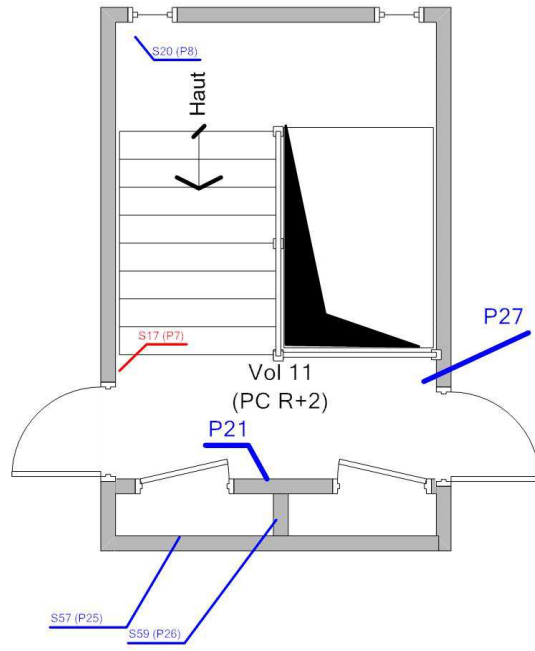
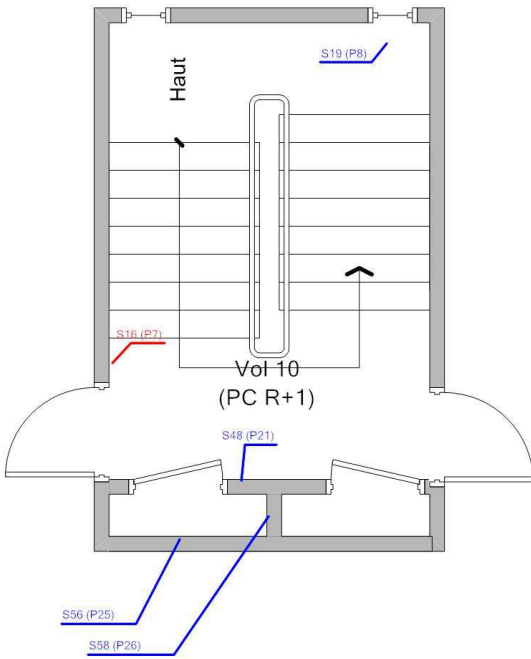
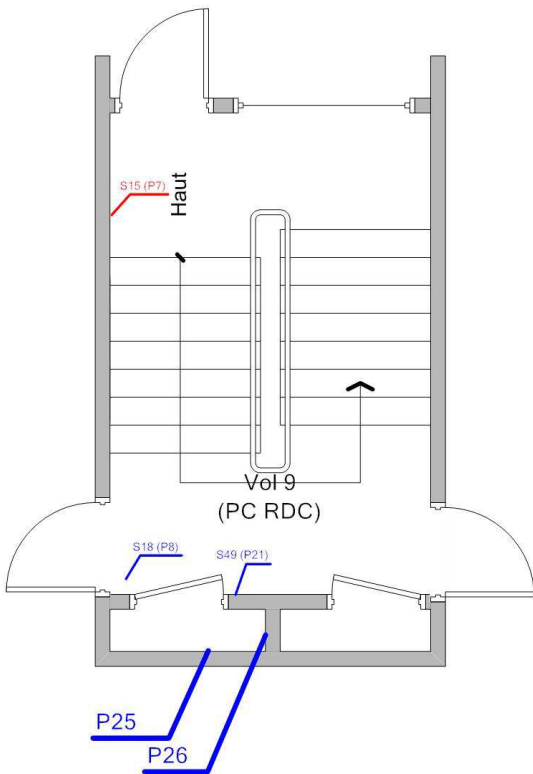
Localisation du
prélèvement

S

Localisation dun sondage négatif

3

Localisation dun sondage positif



LE CHENE VERT
53500 ERNEE

Adresse du bien

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Désignation

Date intervention

23/08/201

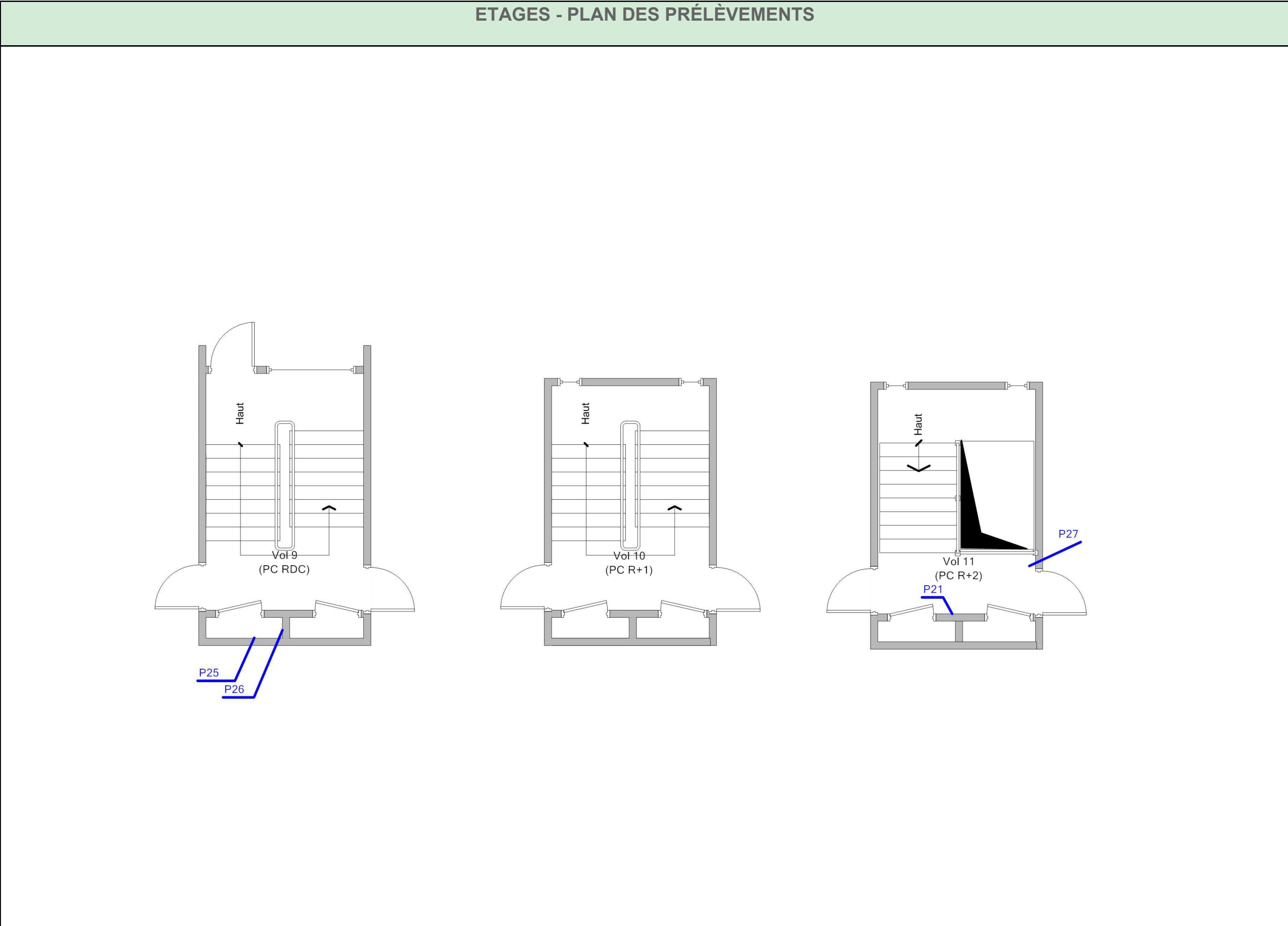
Techniciens intervenant

PALLUEL Matthieu

ETAGES - PLAN DES PRÉLÈVEMENTS

Référence:
002LQ000374

Légende



Adresse du bien
LE CHENE VERT 53500 ERNEE

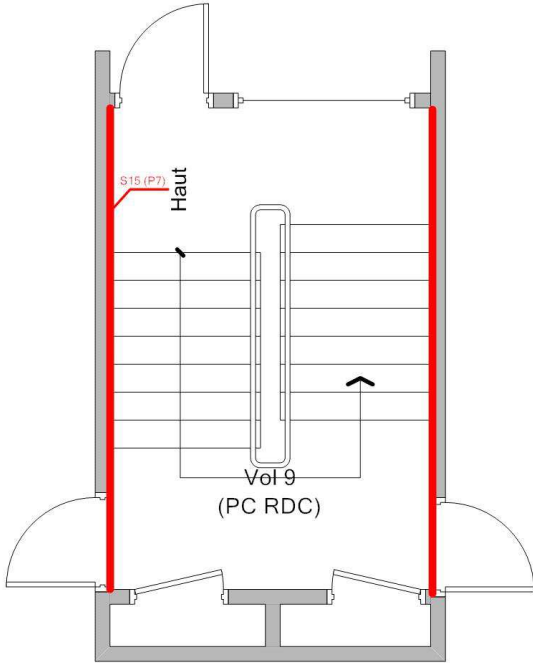
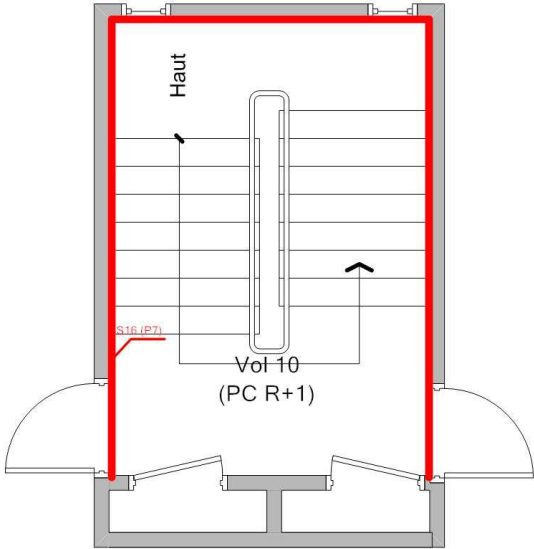
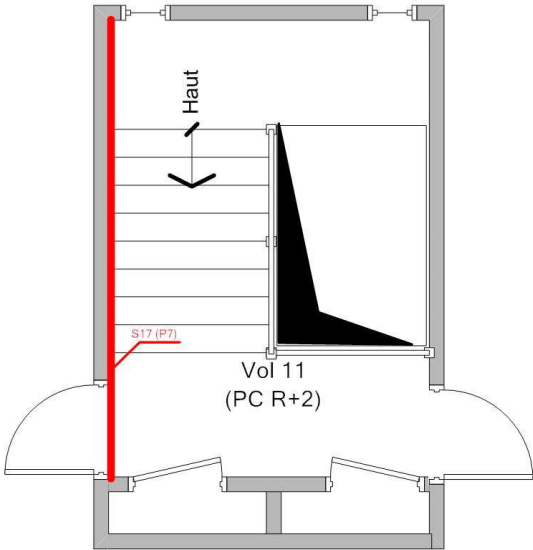
Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention
23/08/2016

Date intervention
23/08/2016

Techniciens intervenant
PALLUEL Matthieu

Techniciens intervenant
PALLUEL Matthieu

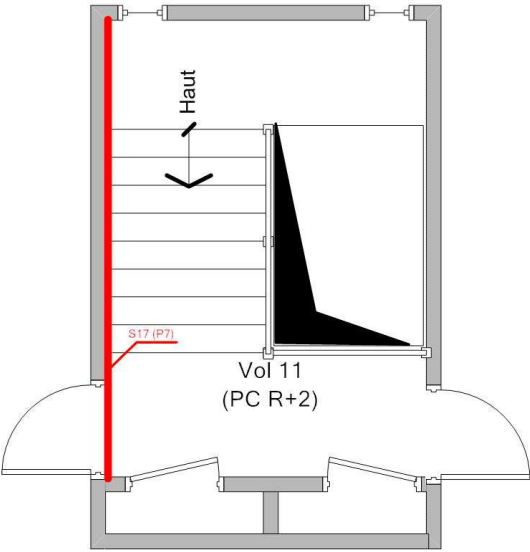
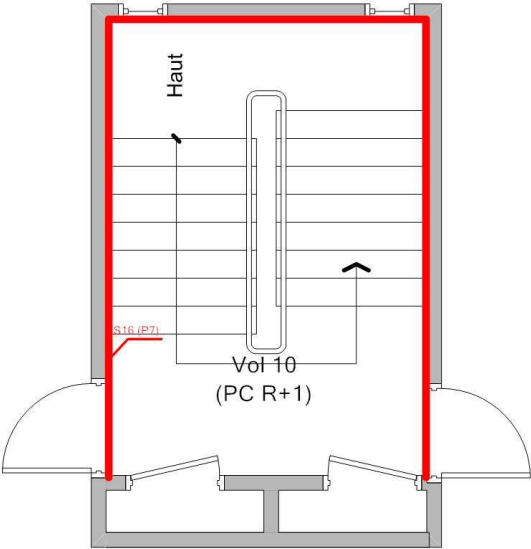
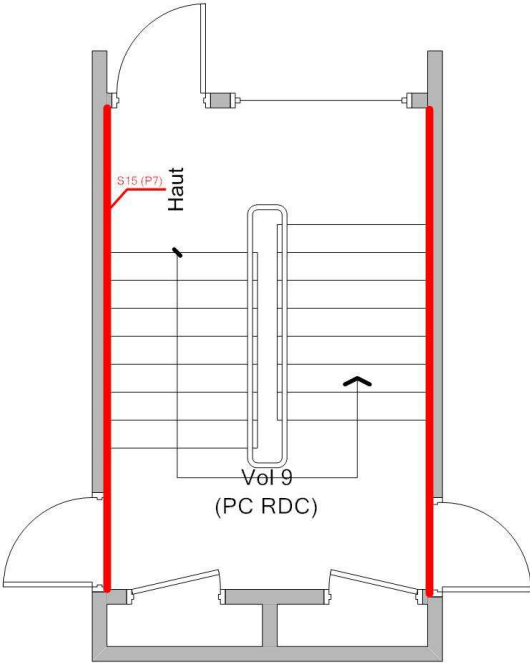
ETAGES - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES				Référence: 002LQ000374
  				Légende
				P7 : Enduit plâtre
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LE CHENE VERT 53500 ERNEE	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	23/08/2016	PALLUEL Matthieu

ETAGES - MPCA PAROIS VERTICALES INTÉRIEURES ET ENDUITS

Référence:
002LQ000374

Légende

P7 : Enduit plâtre



Adresse du bien

LE CHENE VERT
53500 ERNEE

Désignation

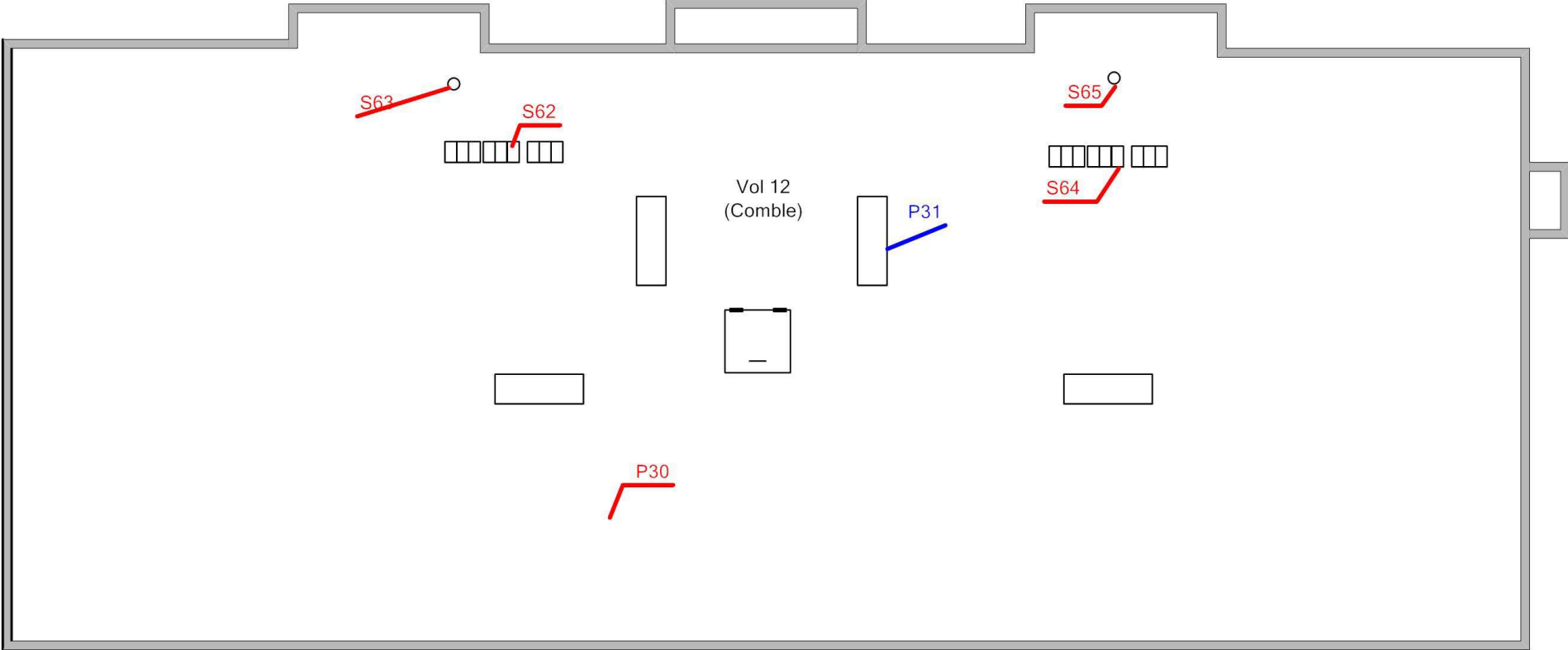
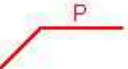
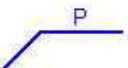
Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

23/08/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

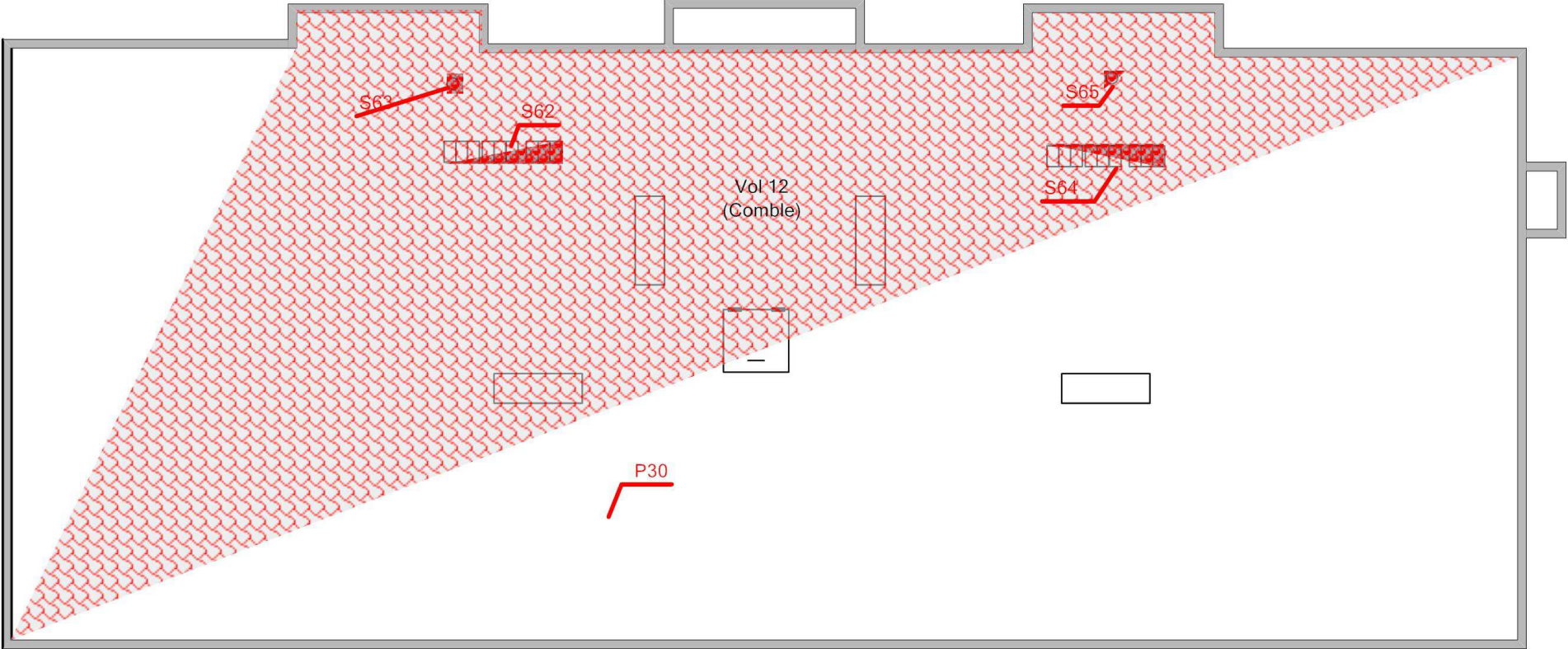
COMBLES - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000374
				Légende
				 Localisation dun prélèvement positif
				 Localisation dun prélèvement
				 Localisation dun sondage positif
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	PALLUEL Matthieu
LE CHENE VERT 53500 ERNEE		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	23/08/2016	

COMBLES - MPCA TOUTES CATÉGORIES CONFONDUES

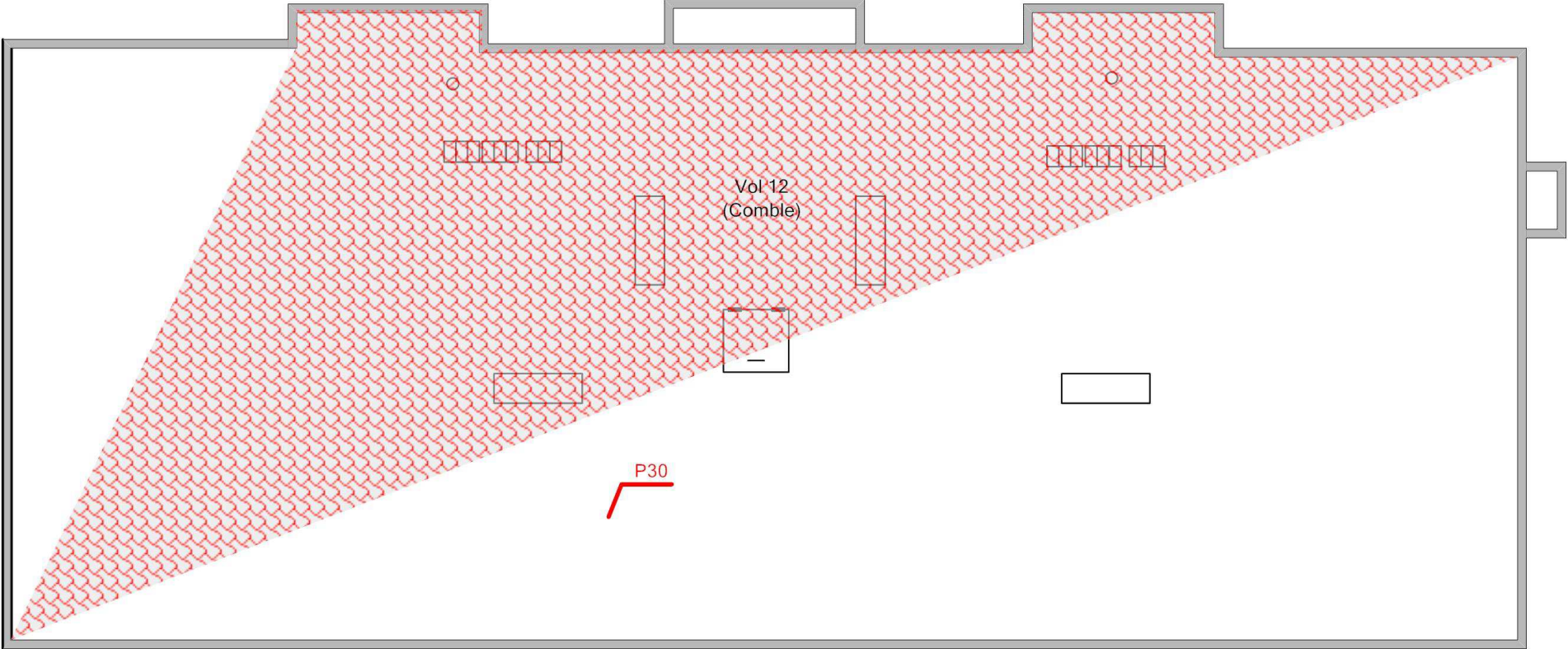
Référence:
002LQ000374

Légende

	S65: Conduit en fibres-ciment
	S62: Conduit en fibres-ciment
	S64: Conduit en fibres-ciment
	S63: Conduit en fibres-ciment
	P30 : Ardoises composites



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LE CHENE VERT 53500 ERNEE	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	23/08/2016	PALLUEL Matthieu

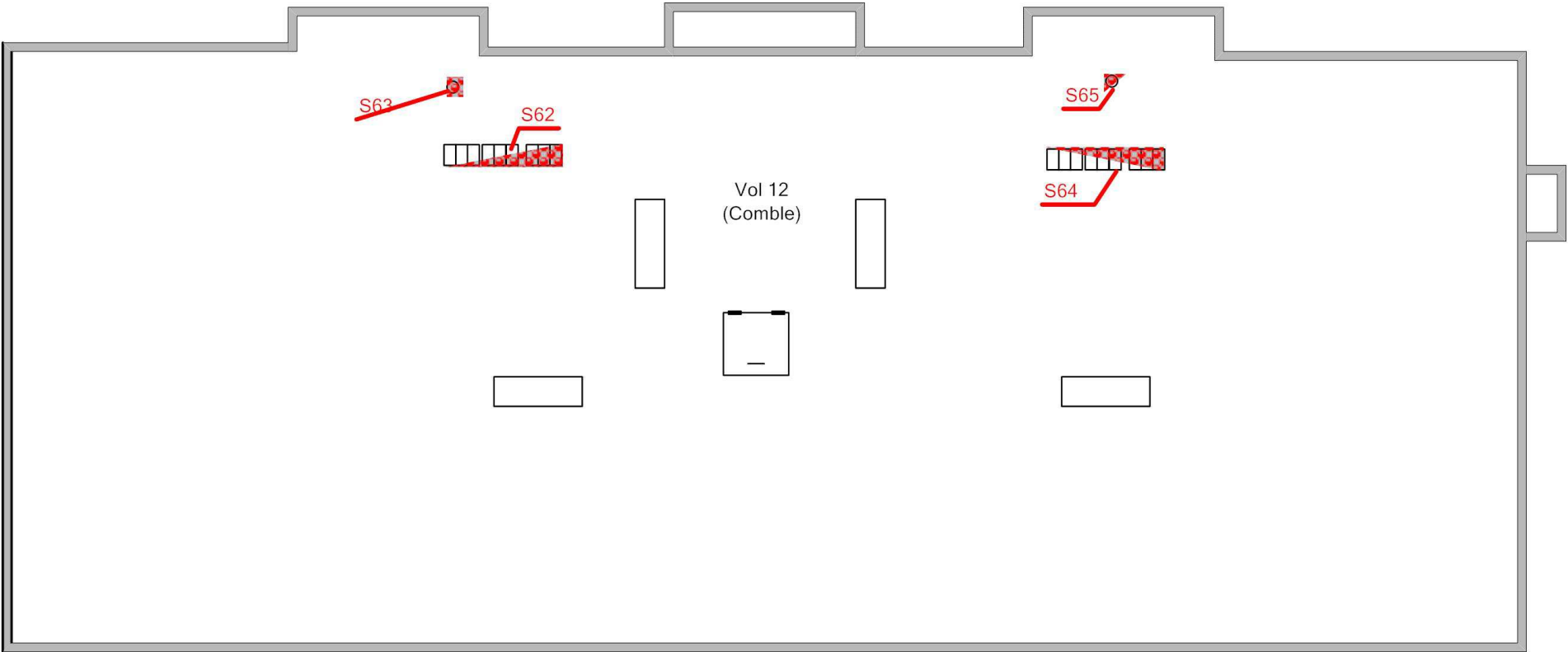
COMBLES - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ				Référence: 002LQ000374
				Légende
				 P30 : Ardoises composites
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LE CHENE VERT 53500 ERNEE	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	23/08/2016	PALLUEL Matthieu

COMBLES - MPCA CONDUITS, CANALISATIONS ET ÉQUIPEMENTS

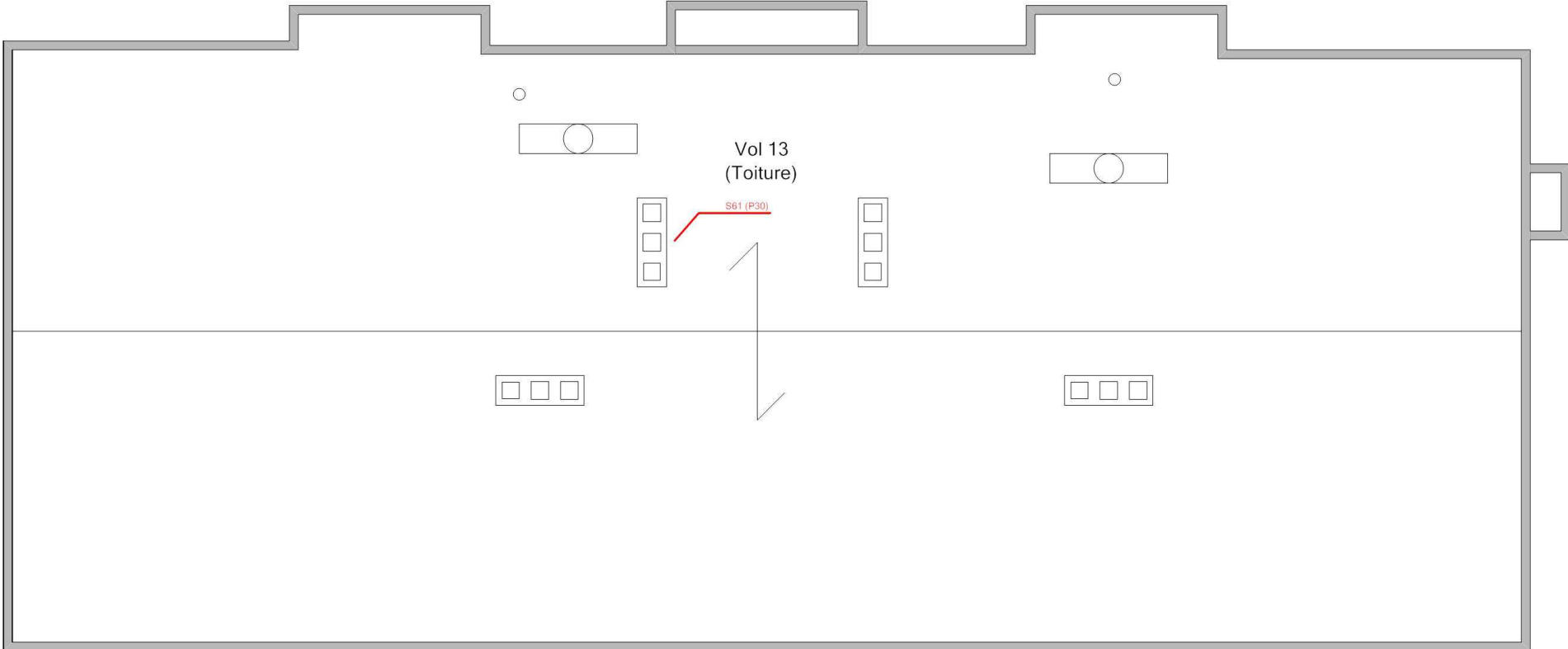
Référence:
002LQ000374

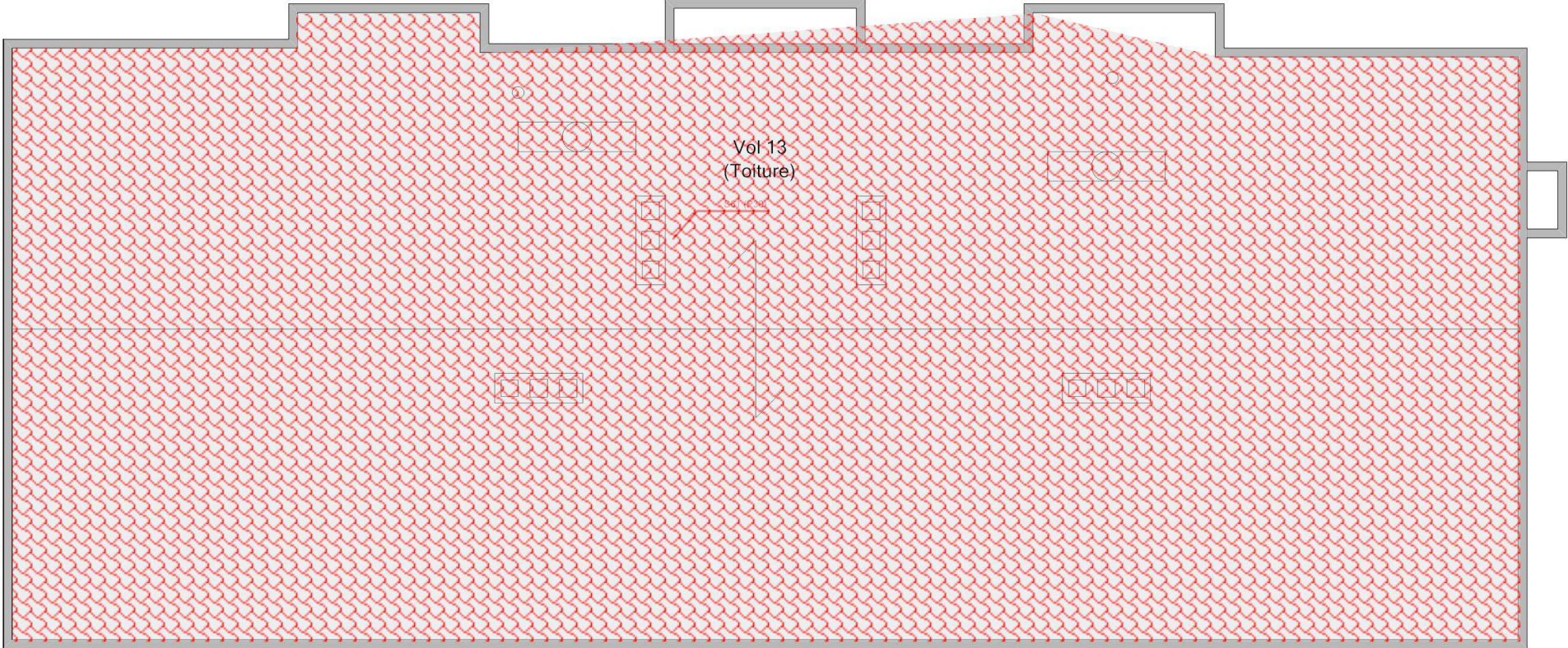
Légende

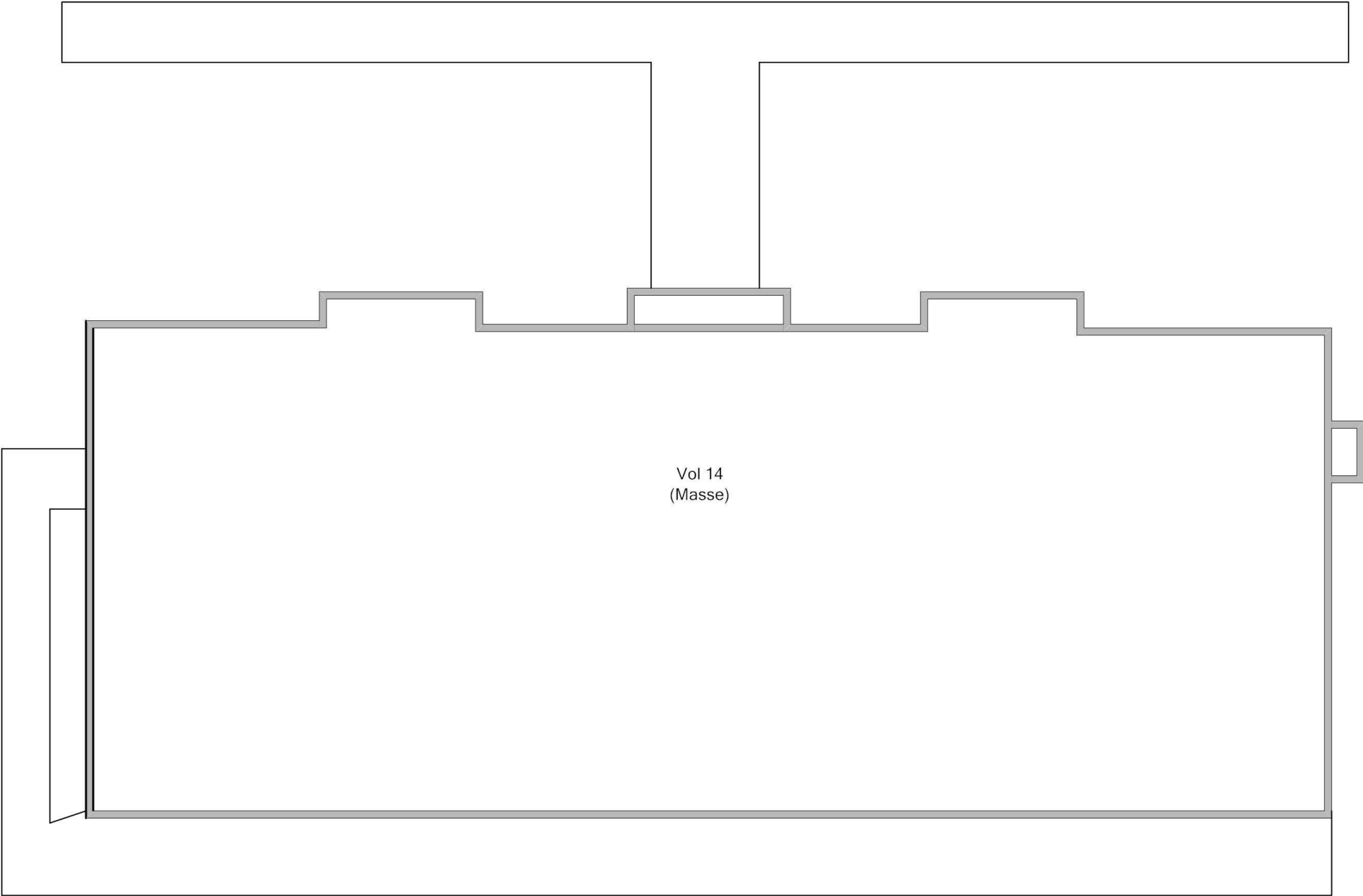
	S65: Conduit en fibres-ciment
	S62: Conduit en fibres-ciment
	S64: Conduit en fibres-ciment
	S63: Conduit en fibres-ciment



Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
LE CHENE VERT 53500 ERNEE	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	23/08/2016	PALLUEL Matthieu

TOITURE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000374	
				Légende	
					Localisation dun sondage positif
		Technicien intervenant			
Adresse du bien		Désignation	Date intervention		
LE CHENE VERT 53500 ERNEE		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	23/08/2016	PALLUEL Matthieu	

TOITURE - MPCA TOITURE ET ÉTANCHÉITÉ				Référence: 002LQ000374
				Légende
				P30 : Ardoises composites
	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LE CHENE VERT 53500 ERNEE	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	23/08/2016	PALLUEL Matthieu

MASSE - PLAN DE REPÉRAGE - ACTIONS MENÉES				Référence: 002LQ000374
				Légende
				Technicien intervenant
Adresse du bien		Désignation	Date intervention	
LE CHENE VERT 53500 ERNEE		Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	23/08/2016	PALLUEL Matthieu

Légende



Adresse du bien

LE CHENE VERT
53500 ERNEE

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

23/08/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

Légende



Adresse du bien

LE CHENE VERT
53500 ERNEE

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

23/08/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu

Légende



Adresse du bien

LE CHENE VERT
53500 ERNEE

Désignation

Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages

Date intervention

23/08/2016

Technicien intervenant

PALLUEL Matthieu



Légende	

	Adresse du bien	Désignation	Date intervention	Technicien intervenant
	LE CHENE VERT 53500 ERNEE	Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages	23/08/2016	PALLUEL Matthieu

ANNEXE : Reportage photographique

 Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
002LQ000374 n°30 - 1 (P30)	Combles - Vol 12 (Comble)	Prélevement
002LQ000374 n°31 - 1 (P31)	Combles - Vol 12 (Comble)	Prélevement
S62 - 1 (S62)	Combles - Vol 12 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S63 - 1 (S63)	Combles - Vol 12 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S64 - 1 (S64)	Combles - Vol 12 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S65 - 1 (S65)	Combles - Vol 12 (Comble)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage

Référence	Localisation	Action
002LQ000374 n°21 - 2 (P21)	Etages - Vol 11 (PC R+2)	Prélevement
002LQ000374 n°21 - 1 (P21)	Etages - Vol 11 (PC R+2)	Prélevement
002LQ000374 n°25 - 2 (P25)	Etages - Vol 9 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000374 n°25 - 1 (P25)	Etages - Vol 9 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000374 n°26 - 2 (P26)	Etages - Vol 9 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000374 n°26 - 1 (P26)	Etages - Vol 9 (PC RDC)	Prélevement
002LQ000374 n°27 - 2 (P27)	Etages - Vol 11 (PC R+2)	Prélevement
002LQ000374 n°27 - 1 (P27)	Etages - Vol 11 (PC R+2)	Prélevement

Référence	Localisation	Action
002LQ000374 n°1 - 1 (P1)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°1 - 2 (P1)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°2 - 1 (P2)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°2 - 2 (P2)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°3 - 1 (P3)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°3 - 2 (P3)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°5 - 1 (P5)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°5 - 2 (P5)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°7 - 1 (P7)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°7 - 2 (P7)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°8 - 1 (P8)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°8 - 2 (P8)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°9 - 2 (P9)	Sous sol - Vol 7 (PC sous sol 4)	Prélevement
002LQ000374 n°9 - 1 (P9)	Sous sol - Vol 7 (PC sous sol 4)	Prélevement



Référence	Localisation	Action
002LQ000374 n°15 - 2 (P15)	Sous sol - Vol 6 (Local vide-ordure 2)	Prélevement
002LQ000374 n°15 - 1 (P15)	Sous sol - Vol 6 (Local vide-ordure 2)	Prélevement
002LQ000374 n°17 - 2 (P17)	Sous sol - Vol 8 (Chaufferie)	Prélevement
002LQ000374 n°17 - 1 (P17)	Sous sol - Vol 8 (Chaufferie)	Prélevement
002LQ000374 n°18 - 1 (P18)	Sous sol - Vol 8 (Chaufferie)	Prélevement
002LQ000374 n°18 - 2 (P18)	Sous sol - Vol 8 (Chaufferie)	Prélevement
002LQ000374 n°19 - 1 (P19)	Sous sol - Vol 8 (Chaufferie)	Prélevement
002LQ000374 n°19 - 2 (P19)	Sous sol - Vol 8 (Chaufferie)	Prélevement
002LQ000374 n°28 - 1 (P28)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
002LQ000374 n°28 - 2 (P28)	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	Prélevement
S40 - 1 (S40)	Sous sol - Vol 6 (Local vide-ordure 2)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S41 - 1 (S41)	Sous sol - Vol 2 (Local vide-ordure 1)	Présence sur décision de l'opérateur de repérage
S44 - 1 (S44)	Sous sol - Vol 8 (Chaufferie)	Présence sur présentation de documents

002LQ000374 n°1 - 1 (P1)



002LQ000374 n°1 - 2 (P1)



002LQ000374 n°2 - 1 (P2)



002LQ000374 n°2 - 2 (P2)



002LQ000374 n°3 - 1 (P3)



002LQ000374 n°3 - 2 (P3)



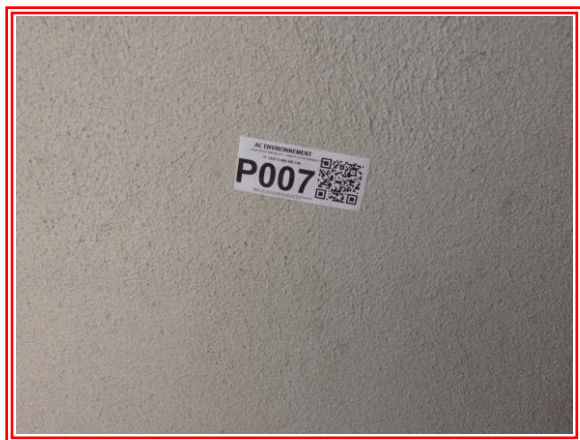
002LQ000374 n°5 - 1 (P5)



002LQ000374 n°5 - 2 (P5)



002LQ000374 n°7 - 1 (P7)



002LQ000374 n°7 - 2 (P7)



002LQ000374 n°8 - 1 (P8)



002LQ000374 n°8 - 2 (P8)



002LQ000374 n°9 - 2 (P9)



002LQ000374 n°9 - 1 (P9)



002LQ000374 n°15 - 2 (P15)



002LQ000374 n°15 - 1 (P15)



002LQ000374 n°17 - 2 (P17)



002LQ000374 n°17 - 1 (P17)



002LQ000374 n°18 - 1 (P18)



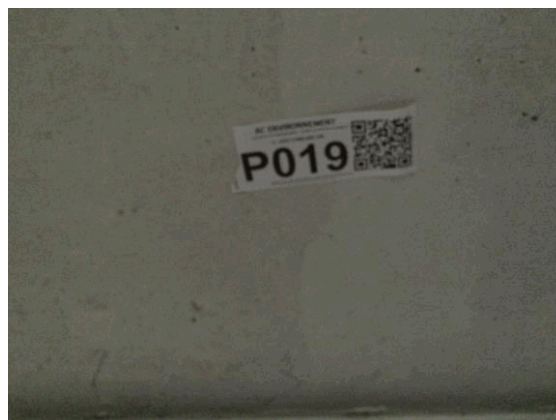
002LQ000374 n°18 - 2 (P18)



002LQ000374 n°19 - 1 (P19)



002LQ000374 n°19 - 2 (P19)



002LQ000374 n°21 - 2 (P21)



002LQ000374 n°21 - 1 (P21)



002LQ000374 n°25 - 2 (P25)



002LQ000374 n°25 - 1 (P25)



002LQ000374 n°26 - 2 (P26)



002LQ000374 n°26 - 1 (P26)



002LQ000374 n°27 - 2 (P27)



002LQ000374 n°27 - 1 (P27)



002LQ000374 n°28 - 1 (P28)



002LQ000374 n°28 - 2 (P28)



002LQ000374 n°30 - 1 (P30)



002LQ000374 n°31 - 1 (P31)



S40 - 1 (S40)



S41 - 1 (S41)



S44 - 1 (S44)



S62 - 1 (S62)



S63 - 1 (S63)



S64 - 1 (S64)



S65 - 1 (S65)



Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000374	Materiau :	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable
Réf mesure :	P7	Destination du local :	
Date évaluation :	23/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 4 (Accès sous-sol)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000374	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S40	Destination du local :	
Date évaluation :	23/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 6 (Local vide-ordure 2)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000374	Materiau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S41	Destination du local :	
Date évaluation :	23/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 2 (Local vide-ordure 1)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du materiau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000374	Matériau :	bac a sable
Réf mesure :	S44	Destination du local :	
Date évaluation :	23/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 8 (Chaufferie)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000374	Matériau :	Matériau compact gris avec fibres visibles
Réf mesure :	P30	Destination du local :	
Date évaluation :	23/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 12 (Comble), Vol 13 (Toiture)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000374	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S62	Destination du local :	
Date évaluation :	23/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 12 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000374	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S63	Destination du local :	
Date évaluation :	23/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 12 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000374	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S64	Destination du local :	
Date évaluation :	23/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 12 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

Annexe : Grille d'évaluation de l'état de conservation des produits de la liste B

Réf commande :	002LQ000374	Matériau :	Conduit en fibres-ciment
Réf mesure :	S65	Destination du local :	
Date évaluation :	23/08/2016	Local ou zone homogène :	Vol 12 (Comble)
Batiment :			

Protection physique	Etat de dégradation	Etendue de la dégradation	Risque de dégradation lié à l'environnement du matériau	Résultat
Protection physique étanche				EP
Protection physique non étanche ou absence de protection physique	Matériau non dégradé		Risque de dégradation faible ou à terme	EP
			Risque de dégradation rapide	AC1
			Risque faible d'extension de la dégradation	EP
	Matériau dégradé	Ponctuelle	Risque d'extension à terme de la dégradation	AC1
			Risque d'extension rapide de la dégradation	AC2
		Généralisée		AC2
Résultat :	Evaluation périodique			
Commentaire :				

Rappel des recommandations au propriétaire :

Score EP (Evaluation périodique) : Cette évaluation consiste à :

- Contrôler périodiquement que l'état de dégradation des matériaux et produits concernés ne s'aggrave pas et, le cas échéant, que leur protection demeure en bon état de conservation ;
- Rechercher, le cas échéant, les causes de dégradation et prendre les mesures appropriées pour les supprimer.

ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux jaune + couche bitumineuse noire avec couche en toile non séparable - noir -	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	
P2	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac non séparable + peinture non séparable - sous face escalier -	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	
P3	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris en vrac hétérogène - porteur sous sol -	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	
P5	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples en vrac non séparable - peinture plinthe -	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	
P7	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable - aspect projeté -	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	
P8	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac + peintures multiples en vrac non séparable - sous-face palier -	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	
P9	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux beige avec couche cartonnée + toile fibreuse blanche - tissus blanc -	Sous sol - Vol 7 (PC sous sol 4)	
P15	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac non séparable + peinture non séparable - local vide ordures -	Sous sol - Vol 6 (Local vide-ordure 2)	
P17	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau noir en mousse - mousse noire -	Sous sol - Vol 8 (Chaufferie)	
P18	Conduits, canalisations et équipements	Conduit eau	Matériau fibreux jaune + couche souple grise - plastique gris -	Sous sol - Vol 8 (Chaufferie)	
P19	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac + peinture non séparable - chaufferie -	Sous sol - Vol 8 (Chaufferie)	
P21	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable - aspect projeté sur cloison briques -	Etages - Vol 11 (PC R+2)	
P25	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène - porteur gaine technique -	Etages - Vol 9 (PC RDC)	
P26	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit plâtreux blanc en vrac - scellement briques -	Etages - Vol 9 (PC RDC)	
P27	Plafond et faux-plafonds	Plafonds	Enduit gris en vrac + matériau blanc en vrac non séparable + peinture non séparable - plafond dernier étage -	Etages - Vol 11 (PC R+2)	

P28	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable - aspect projeté, ciment -	Sous sol - Vol 4 (Accès sous-sol)	
P30	Toiture et étanchéité	Ardoises	Matériau compact gris avec fibres visibles - -	Combles - Vol 12 (Comble)	
P31	Parois verticales intérieures et enduits	Murs et cloisons	Enduit compact gris hétérogène - cheminée -	Combles - Vol 12 (Comble)	

Laboratoire d'analyses

Nom du laboratoire : ITGA

Adresse : Parc d'affaires Edonia - Bâtiment R - Rue de la terre
Adélie 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Téléphone : 0299354149

Email : Helene.Grude@itga.fr

Numéro d'accréditation : 1-5970



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51920 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51920
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_a1be2dde-ca70-4e6a-bf18-4abf7a55150
5

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374001 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 4 (Accès sous-sol)
Description ITGA	Matériau fibreux jaune / Couche bitumineuse noire avec couche en toile

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux jaune + couche bitumineuse noire avec couche en toile non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51921 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51921
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_d1d77725-4f3e-4249-9d65-5411f21d6
63c

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374002 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 4 (Accès sous-sol)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51922 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51922
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_357599c3-7a88-4c0f-8fc0-109684bcd8
cb

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374003 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 4 (Accès sous-sol)
Description ITGA	Enduit compact gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris en vrac hétérogène	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51924 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51924
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_19194f0c-d8d2-4b4e-b9d3-7933c862d
17b

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374005 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 4 (Accès sous-sol)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peintures multiples en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène + peintures multiples en vrac non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51926 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51926
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_827b5e8e-e440-4609-b528-404ade5a9
646

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374007 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 4 (Accès sous-sol)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51927 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51927
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_e2ec2136-34a4-44a0-99e2-d2a18df163
e7

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374008 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 4 (Accès sous-sol)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peintures multiples en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac + peintures multiples en vrac non séparable	META le 31/08/2016	Amiante non détecté	---	3

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51928 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51928
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_489236d1-a9c4-4f96-b0d5-4754d926e
cec

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374009 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 7 (PC sous sol 4)
Description ITGA	Matériau fibreux beige avec couche cartonnée / Toile fibreuse blanche

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique
- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)
- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux beige avec couche cartonnée + toile fibreuse blanche	MOLP le 30/08/2016	Amiante non détecté Analyse confirmée au META	---	2

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51934 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51934
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_727299b0-fa2f-439e-a575-6d2bc18011
27

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374015 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 6 (Local vide-ordure 2)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51936 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51936
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_1aeb92bf-b97a-46dc-900e-ce1df8dc973
c

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374017 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 8 (Chaufferie)
Description ITGA	Matériau noir en mousse

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau noir en mousse	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51937 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51937
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_6169395c-7530-4aab-a595-11c6a21d8
837

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374018 / Conduits, canalisations et équipements / Conduit eau / Calorifugeage / Vol 8 (Chaufferie)
Description ITGA	Matériau fibreux jaune / Couche souple grise

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau fibreux jaune + couche souple grise	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51938 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51938
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_24af798a-2225-424a-b66a-938a179b64
8e

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374019 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 8 (Chaufferie)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51940 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51940
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_ff861e41-ed30-496c-8aed-d6002e955d
32

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374021 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 11 (PC R+2)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51944 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51944
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_7000ef36-2b44-4af4-a14d-be518c6ef0
ed

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374025 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 9 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51945 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51945
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_Oa8248cd-0567-483b-80d8-29c2dbfe57
f0

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374026 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit plâtre / Vol 9 (PC RDC)
Description ITGA	Enduit plâtreux blanc en vrac

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit plâtreux blanc en vrac	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51946 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51946
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_60893654-f474-4dea-b6da-9ec213b151
f6

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374027 / Plafond et faux-plafonds / Plafonds / Enduit ciment / Vol 11 (PC R+2)
Description ITGA	Enduit gris en vrac / Matériau blanc en vrac / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac + matériau blanc en vrac non séparable + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51947 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51947
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_bd1158b2-c619-47d9-bcf1-c6e49ae72f
38

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374028 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 4 (Accès sous-sol)
Description ITGA	Enduit gris en vrac hétérogène / Peinture

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit gris en vrac hétérogène + peinture non séparable	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51949 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51949
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_e19b3415-9715-49a2-b65d-b1e9934ce
c32

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374030 / Toiture et étanchéité / Ardoises / Ardoises composites / Vol 12 (Comble)
Description ITGA	Matériau compact gris avec fibres visibles

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : pas de traitement thermique ou mécanique

Technique Analytique :

- Microscope Optique à Lumière Polarisée (méthode guide HSG 248 - appendice 2)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Matériau compact gris avec fibres visibles	MOLP le 30/08/2016	Présence de fibres d'amiante	Chrysotile	2

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tél : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967
Liste des sites et portées
disponibles sur www.cofrac.fr



RAPPORT D'ESSAI N° IT071608-51950 EN DATE DU 31/08/2016

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

Client :

AC ENVIRONNEMENT
M. Mathieu PALLUEL
64 rue Clément Ader
42153 RIORGES

Prélèvement :

Commande ITGA : IT0716-87859
Echantillon ITGA : IT071608-51950
Reçu au laboratoire le : 29/08/2016
MesureAmianteAT_52fb4b77-d409-4a5c-bad4-4e37584c11
be

Réf. Client :

Commande	002LQ000374
Dossier client	_0007200001_ LE CHENE VERT - 53500 ERNEE Bâtiment composé de 1 cage et de 2 étages
Echantillon	002LQ000374031 / Parois verticales intérieures et enduits / Murs et cloisons / Enduit ciment / Vol 12 (Comble)
Description ITGA	Enduit compact gris hétérogène

Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
Enduit compact gris hétérogène	META le 30/08/2016	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Florent LE MASSON - Analyste